

pour V. M. & nous rend plus hardis à lui offrir les secours qui dependent de nous. Votre Religion rassure nos consciences justement allarmées, de voir si souvent les biens de l'Eglise consacrez à Dieu, & dont nous n'avons que la dispensation, employez à des usages si differens de leur destination.

Ces biens sont les vœux des fideles ; le prix de leurs pechez, le patrimoine des pauvres, qui ne doivent servir qu'à leur nourriture, à la subsistance des Ministres de l'Autel, & à l'entretien des Eglises. Mais nous savons que J. C. lui même tout exempt qu'il étoit de tribut, voulut s'y joumettre (afin de ne point scandaliser) le paya pour lui & pour St. Pierre, & fit même un miracle pour avoir de quoi y satisfaire. Nous sommes convaincus que Religieux comme vous êtes, vous ne nous demandez un nouveau secours, que dans un pressant besoin, & pour le bien de la Religion, autant que pour le vôtre.

Il est juste d'ailleurs, que tenant de la libéralité de V. M. & des Rois ses Predecesseurs une grande partie de nos biens, ils soient employez à son service, quand il est necessaire ; il est juste que les Annônes que l'Eglise a reçues des fidelles, servent à leur soulagement, quand ils souffrent. il est juste enfin que le Clergé contribue à la defense de l'Etat, puis qu'il en fait une partie, & qu'ayant même l'honneur d'en être le premier corps, il soit aussi toujours le premier à le secourir.

Nous remettons donc, avec confiance, nos biens entre les mains de V. M. persuadé qu'Elle les employera, non à augmenter sa gloire, mais à soutenir la Religion, & la justice, à éloigner de vos frontieres les ennemis de l'Eglise comme
les